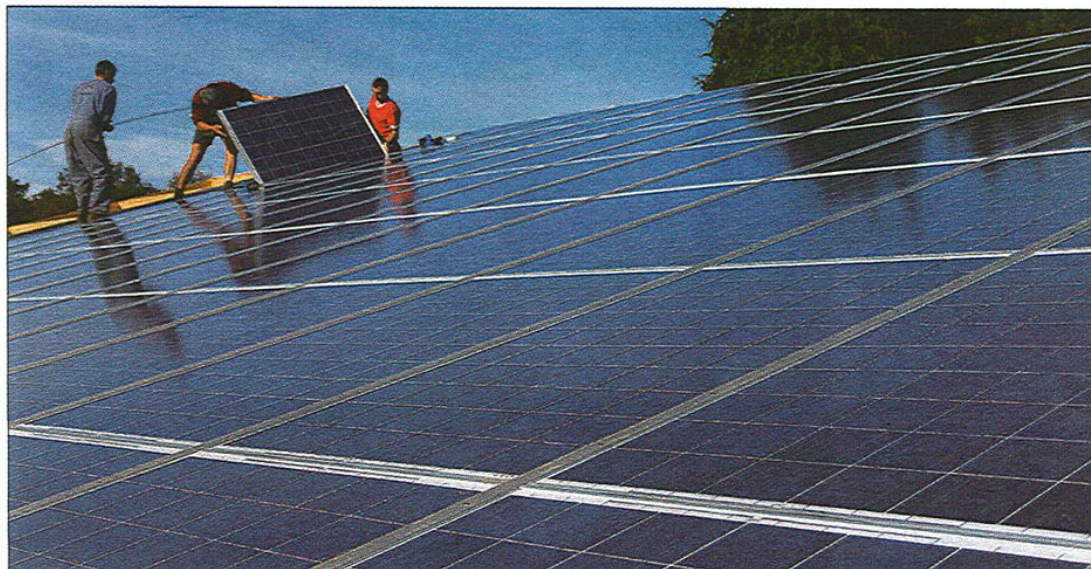


UNE PREMIERE SUR LE BASSIN

Une immense ferme solaire se dresse à Mios

Un gigantesque champ de panneaux solaires s'ouvre à Mios. Ravagée par les tempêtes de 1999 et 2009, cette ancienne parcelle plantée de pins est désormais tournée vers l'énergie du soleil.



La ferme solaire s'étend sur 18 hectares, à Caudos, au sud de Mios. Une seconde, de même ampleur, pourrait voir le jour très prochainement.

Dire qu'en juin dernier, La Dépêche du Bassin vous annonçait que l'industrie pétrolière sondait le sous-sol miossais et croisait les doigts pour que l'or noir jaillisse ! Près de cinq mois plus tard, nous voilà lancés sur la piste des énergies renouvelables et des panneaux photovoltaïques ! En s'aventurant sur la route de Sanguinet, après avoir laissé Mios derrière, le bourg de Caudos offre une longue piste forestière qui mène directement

Et pourquoi pas l'acacia ?



Dans l'esprit d'Yves Jacquin-Depeyre, il n'y a pas que du panneau solaire ! Il y a de l'acacia. Sans détour, il considère que les fabacées peuvent constituer une alternative au pin. Du coup, sur une partie des 2.800 hectares de la propriété, il a planté des jeunes sur 160 hectares. « Je ne suis pas convaincu qu'il y a un avenir économique pour le pin maritime, juge-t-il. Il représente trop de risques potentiels et n'est plus un placement pérenne, celui du bon père de famille. D'ailleurs, depuis la deuxième tempête (celle de 2009), je ne plante plus de pin si je n'ai pas de subvention. » Voilà

comment il motive sa décision en lorgnant vers l'acacia, moins fragile face aux bourrasques dévastatrices des fortes rafales de vent. « En juillet dernier, nous avons réalisé le semis de la plus grande expérimentation d'acacia. Il a l'avantage de perdre ses feuilles en hiver et donc d'être moins en proie aux tempêtes qui surviennent surtout en hiver. » Maintenant, il s'agit de patienter une dizaine d'années avant de savoir si l'expérience s'avère concluante. Un laps de temps nécessaire et raisonnable pour juger correctement de la solidité de l'espèce.

au projet d'Yves Jacquin-Depeyre, président d'un groupement forestier de 2.800 hectares, et DE la société Juwi EnR.

À part quelques dizaines de mètres de bitume, on est en pleine forêt des Landes gironnaises. Et les premiers êtres vivants qui se manifestent sont des moutons. Des ovins chargés désormais de débroussailler entre les panneaux solaires qui s'étalent sur 18 hectares. Une manière de nettoyer "vert" un site qui se réclame vertueux en matière de développement durable.

Du côté de la société Juwi EnR, fondée par deux étudiants allemands convaincus de la démarche environnementale et qui existe depuis une dizaine d'années en France, on prêche la conviction. Nicolas Pagès, directeur du pôle solaire de la marque, insiste : « il ne s'agit pas d'opportunisme ! » et ajoute que ce chantier a été « exemplaire », d'abord d'un point de vue environnemen-

tal, mais aussi de par ses délais. « Nous avons abouti en cinq mois et donc avant les délais prévus », précise l'homme dont la société a édifié pas moins de dix champs semblables en France, en 2011.

Une deuxième ferme pour bientôt

D'une puissance totale de 8,5 mégawatts, soit la consommation de 4.350 habitants, la ferme miossaise est un des exemples de diversifications entamés par des propriétaires forestiers après les souffrances des deux tempêtes. Une direction que le maire de la commune apprécie. Financièrement surtout. D'autant plus qu'une deuxième tranche de même taille devrait suivre rapidement. « Ça ne doit pas remettre en question la vocation forestière de Mios », tempère François Cazis, une forêt qui est occupée à 70 % de sa superficie de 13.740 hectares par des pins. « Cela va procurer des ressources nouvelles

à la collectivité, ajoute le maire, ressources qui, en ces temps de crise, ne sont pas à négliger. » Cette manne devrait s'élever, au travers l'imposition forfaitaire des entreprises de réseau (Ifer) à « environ 77.000 € ». Et François Cazis de remercier l'équipe municipale qui a voté ce projet à l'unanimité.

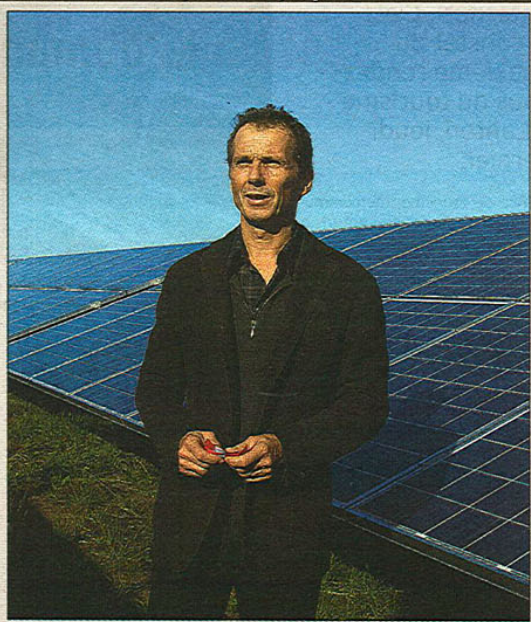
Dans la bouche du nouveau sous-préfet, Jean-Pierre Hamon, l'accent est porté sur la « sécurisation de l'approvisionnement en énergie » de la population. S'il écarte l'idée d'un mitage trop important du territoire par cette forme de nouvelle culture, il accorde beaucoup d'importance à un projet qui doit être perçu comme « une ressource supplémentaire et non une contrainte ».

[A. B.]

L'après-pin maritime d'Yves Jacquin-Depeyre

« On s'est installé, on a pris une parcelle de pins fracassée par la tempête et on y a mis des panneaux solaires ! » Pas plus compliqué que ça. Pour Yves Jacquin-Depeyre, président du groupement forestier de 2.800 hectares Depeyre, le choix d'ouvrir une ferme photovoltaïque à Mios coule de source. « C'est même en lisant le journal que j'ai l'ait fait », avouera-t-il, en nous glissant peu après que c'est dans les colonnes de La Dépêche du Bassin et grâce à la suggestion retranscrite d'un conseiller municipal de Salles qu'il a foncé vers cette alternative au peuplement végétal.

Coïncé entre deux lignes à haute-tension, une voie ferrée et une route, la parcelle représentait « un espace relativement restreint » qu'il a voulu exploiter au mieux. « Au plan paysager, avec ces équipements, ce n'est pas extraordinaire ! Le train, les fils électriques... Ce n'est pas vraiment un paysage naturel. » Il ne fallait donc pas installer cette ferme solaire en plein milieu d'un boisement.



RESTAURANT HOTEL
Le Bistrot DU CENTRE
3 av. du Général-de-Gaulle
A partir du jeudi soir
Cochon de lait
A la broche

INFORMATIQUE
Charly
51, AVENUE DE TASSIGNY 33470 LA HUME
Tél/Fax: 05.56.66.09.95
INFORMATIQUE
Pièces Détachées
Sites Internet
Dépannages
Publicité
Conseils